

Bulletin du quartier

Gatineau, Automne 2008 - Hiver 2009

Numéro 9

Denise Laferrière

Conseillère municipale
District de Hull



Bonjour chers citoyens et chères citoyennes,

Comme l'hiver approche à grands pas, je désire vous rappeler quelques consignes afin que tout se passe bien : marquez avec un poteau réfléchissant, une plate-bande, une bordure de votre terrain afin d'éviter que le tracteur qui déblaie le trottoir ne l'accroche accidentellement lorsque votre propriété est recouverte de neige. De même, il est strictement interdit de jeter de la neige de votre entrée dans la rue, car cela nuit à la bonne marche du déneigement et vous risquez de recevoir une contravention par la patrouille de neige.



L'hiver dernier fut exceptionnel pour les précipitations de neige soit 437 centimètres comparativement à une moyenne annuelle de 209 en temps normal. Nous avons essuyé 6 tempêtes de plus de 25 centimètres à l'hiver 2008 alors qu'en moyenne, nous n'en avons qu'une par saison. Il n'est donc pas surprenant que les plaintes concernant soit le déblaiement, la disposition de la neige de même que l'opération de soufflage aient été la critique la plus souvent formulée au 3-1-1 en 2008.

Pour la saison hivernale 2008-2009, dans le secteur de Hull, le Service des travaux publics peut compter sur seize tracteurs à trottoirs, dont cinq munis d'une souffleuse et onze d'une lame frontale. Nos équipements sont mieux à même de faire face à de fortes accumulations de neige avec l'augmentation du nombre de souffleurs qui déneigent les trottoirs.

Nous avons noté également au chapitre des plaintes une diminution des requêtes concernant les ordures et, le recyclage en 2008. Depuis l'arrivée de nos bacs bleus, nous avons remarqué une forte baisse des critiques, signe que les citoyens apprécient ce changement.

Lors des élections municipales de 2009, le district de Hull se dénommera Hull-Val-Tétreau afin de mieux représenter l'ajout de ce secteur. En même temps, le conseil municipal a décidé d'annexer le secteur St-Jean-Bosco au district Wright-Parc-de-la-Montagne ce qui a pour effet que je ne représenterai plus, si je suis réélue, ce secteur que j'affectionne. Merci à tous les citoyens qui m'ont accordé leur confiance au cours de ces deux mandats.

Enfin, je désire vous souhaiter un Joyeux Temps des Fêtes pour prendre le temps de renouer avec vos familles et vos amis et prendre de bonnes résolutions pour 2009.

La carte Accès Gatineau est obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2009!

Qu'est-ce que la carte Accès Gatineau?

C'est une carte d'identité avec photo qui permet aux enfants de moins de dix-huit ans de bénéficier gratuitement des services de bibliothèque, d'activités libres telles que bain libre à la piscine intérieure, patinage libre à l'aréna ou encore basketball ou badminton en gymnase.

Comment peut-on se procurer la carte Accès Gatineau? À la succursale de la bibliothèque municipale et c'est gratuit pour les enfants de moins de dix-huit ans ! Pour les adultes, quelle est la marche à suivre et quels sont les coûts ? On se fait photographier à la bibliothèque, mais si on veut bénéficier des activités libres disponibles, voici une grille des coûts selon la situation :

Pour les prestataires du revenu de la sécurité individuelle ou de la sécurité familiale =	gratuit
Pour les étudiants de plus de 18 ans	= 12 \$/an
Pour un adulte qui gagne moins de 40 000 \$	= 12 \$/an
Pour un individu de 18 ans et plus	= 20 \$/an
Pour un couple (même adresse)	= 30 \$/an

Pourquoi est-ce important d'avoir la carte Accès Gatineau? À cause de l'augmentation de la tarification des activités libres à la ville de Gatineau à partir de janvier 2009, il devient très avantageux de s'abonner à la carte. Ainsi, il en coûtera 6 \$ par période de patinage libre ou de bain libre, pour un adulte si vous n'êtes pas détenteur de la carte alors que si vous l'êtes, vos activités sont payées pour l'année après seulement quelques utilisations.

Quels sont les avantages pour la Ville de rendre obligatoire la carte Accès Gatineau pour toutes les activités de libre participation ? Cela élimine la manipulation d'argent. La carte permet un accès privilégié à nos plateaux sportifs (piscine, aréna, gymnase) aux résidents de Gatineau. Cela a aussi pour effet de mieux faire connaître nos bibliothèques, car l'inscription se déroule à cet endroit. À noter que le service de prêt de livres est le seul qui demeure gratuit à condition de les rapporter à temps au comptoir ! La gratuité pour les moins de 18 ans permet de développer de bonnes habitudes de vie au niveau de la pratique du sport.

Au cours des prochains mois, il est question d'ajouter une puce à la carte Accès Gatineau afin de la rendre compatible avec celle de la STO. Le but est de favoriser des forfaits pour l'utilisation de nos plateaux sportifs partout sur le territoire de Gatineau. À suivre...

Planter des arbres, une façon de réduire les îlots de chaleur au centre-ville !



Dans le cadre de la promesse du maire Bureau de planter 100 000 arbres, chaque conseiller municipal a bénéficié de dix arbres qui viennent d'être plantés vers la mi-novembre. Vous remarquerez à l'intersection des rue Eddy et Laurier : une épinette Colorado, un chêne à gros fruits, deux ormes, deux caraganas et un amélanchier commun. Un chêne rouge a été planté devant l'ancienne caserne de pompiers sur la rue Leduc. De même à l'intersection des rues Mance et Edgar-Chénier, un lilas et un amélanchier vont y prendre racine.

Le caragana atteint de 3 à 5 mètres à maturité. Il produit beaucoup de fleurs jaunes en clochette qui attirent les oiseaux et qui se transforment en gousse à l'automne. L'amélanchier commun varie de 3 à 4 mètres de hauteur à maturité. Il a de petites fleurs blanches au printemps, des baies comestibles à l'été qui attirent les oiseaux et est étincelant à l'automne.

Un projet parrainé par l'ARIH devrait voir le jour également au 40-50, boulevard Sacré-Cœur au printemps 2009. De même, nous allons proposer aux citoyens des rues Kent, Dollard-Des Ormeaux et St-Étienne qui le veulent bien, d'héberger un arbre « de ville » là où les conditions sont favorables dans l'esprit de reverdir notre centre-ville.

Nouvelles brèves - Nouvelles brèves - Nouvelles brèves

En attendant la concrétisation d'une épicerie communautaire dans l'Île de Hull, vous pouvez vous procurer de bons aliments en les commandant par internet et en allant chercher vos produits au 198, rue Eddy. Comment ? En devenant membre du Marché de Solidarité régionale de l'Outaouais. Celui-ci agit comme intermédiaire entre une vingtaine de producteurs agricoles de l'Outaouais et quelque trois cents membres déjà inscrits à ce service. Pour info et commandes, www.marcheoutaouais.com ou 819 771-2915.



Le 21 novembre dernier, le Mérite Hullois a rendu hommage au Club de judo St-Jean-Bosco qui a fêté ses 45 ans d'existence. Félicitations à Jacques Beaudry, le fondateur et l'âme de cette association pour son implication bénévole.

Parlant de bénévolat, saviez-vous que le centre d'Action bénévole de Hull a mis au point un nouveau service afin de favoriser le pairage des organismes qui ont besoin de bénévoles et des personnes désirant partager leur temps et leur talent, et ce, tout à fait gratuitement ? On peut s'inscrire via internet à www.jebenevole.ca.

Des travaux importants ont lieu actuellement dans le secteur des rues Carillon, Braves-du-Coin, Pilon, Morin, Gagnon; ceux-ci consistent au remplacement de l'aqueduc et des égouts et s'échelonnent sur une période de trois ans. On prévoit que la remise à neuf de l'ensemble de ces rues devrait se compléter en 2011. Au programme triennal des immobilisations de la Ville on a dû les échelonner en cinq phases pour une valeur de plus de cinq millions de dollars.

De même, on a réasphalté le Sentier de l'Île au cours de l'été au coût de 250 000 \$. Cette infrastructure qui sert au transport actif en avait bien besoin!

Aux résidents du secteur Jean-Dallaire : bonne nouvelle ! Les amateurs de patinage sur glace seront heureux d'apprendre que la Ville va réparer l'entrée d'eau dans le parc du même nom pour permettre l'arrosage de la patinoire l'hiver prochain. En effet, en plus de remplacer la valve, on va construire un petit cabanon afin de l'isoler lors des grands froids. Espérons que ces actions règlent, une fois pour toutes, les inconvénients vécus par les amateurs au cours des deux dernières années.

www.deniselaferriere.ca

Denise Laferrière

Denise Laferrière
Conseillère municipale du district de Hull
Téléphone : 819 595-7110 • Télécopieur : 819 595-8138
Courriel : laferriere.denise@gatineau.ca
Site personnel : www.deniselaferriere.ca

